



CTSD

Mardi 1er décembre 2020

Déclaration UNSA Éducation

Madame la Directrice académique,
Mesdames, Messieurs,

L'assassinat de Samuel Paty a, par son sadisme et sa barbarie, profondément choqué les personnels éducatifs, et au-delà, la communauté nationale. À travers cet attentat, sont visées la liberté de conscience et la liberté d'expression, qui conditionnent le pluralisme des idées, sur lequel se fonde la démocratie. Le premier rôle de la démocratie est que des femmes et des hommes éclairés choisissent leurs lois. Dès lors, on comprend mieux que ces principes soient combattus par ceux qui veulent voir l'instauration de lois « divines ». C'est la raison pour laquelle l'École publique laïque est au cœur du projet républicain, en offrant aux enfants et aux adolescents des espaces pour comprendre et partager ses principes et valeurs.

Pour l'UNSA Éducation, l'hommage à Samuel Paty a été indispensable le lundi 2 novembre 2020 et devrait absolument s'inscrire dans la durée. Il a été fort dommage que son organisation ait été faite et refaite à la dernière minute laissant un goût amer aux enseignants.

L'UNSA Éducation vous demande, ainsi qu'aux pouvoirs publics, de profiter de la journée de la laïcité à l'École, le 9 décembre, pour construire un temps fort face aux obscurantistes et à leurs sicaires, qu'*une réponse pédagogique puisse être élaborée par les équipes éducatives ce jour-là* comme l'a formulé le secrétaire du Comité Nationale d'Action Laïque dans sa lettre du 12 novembre adressée au Ministre de l'Éducation nationale.

Il est plus que jamais utile de dégager des espaces de mobilisation des savoirs scolaires pour conduire les enfants et adolescents dont nous avons la charge à agir librement, choisir librement et penser librement ensemble, et prendre ainsi le chemin de l'émancipation.

En cette période de reconfinement, les écoles, les collèges et les lycées restent ouverts. Pour l'UNSA Éducation, le fait de pouvoir continuer à accueillir les élèves en présentiel est une bonne nouvelle. Mais le contexte épidémique imposant le calendrier et la menace terroriste renforcée ont mis sous pression les enseignants, au premier rang desquels se trouvent les directeurs- trices d'école et les chef-fes d'établissement. La préparation de cette reprise du 2 novembre a été un casse-tête pour tous, et la surcharge de travail a concerné l'ensemble des équipes éducatives. Ce sont encore les directeurs et les chefs d'établissement qui ont dû en premier lieu gérer les incohérences des informations, leur transmission aux parents et à leurs collègues, les questions, le lien avec les collectivités...

L'actualité a démontré une fois de plus le rôle clé des directrices et directeurs d'école dans le 1er degré. Parce que le sens du métier, le sens du devoir font de la réussite des élèves le cœur de leurs missions, ils mettent tout en œuvre, avec leurs équipes, pour permettre les meilleures conditions possibles de reprise, en allant souvent au-delà de ce qui pouvait être attendu d'eux. Pour l'UNSA Éducation, il est indispensable de reconnaître l'investissement sans faille des directrices et directeurs d'école. Le ministère doit se souvenir du rôle primordial qu'ils ont joué et devra agir pour leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions en faisant aboutir

concrètement les travaux de l'agenda social. Les directrices et directeurs n'ont que trop attendu.

L'UNSA-Education a aussi approuvé les souplesses accordées aux lycées pour appliquer au mieux le protocole renforcé. Elle regrette cependant profondément la rigidité des autorités de tout niveau face aux difficultés rencontrées par quelques collèges, peu nombreux au final. Un peu d'adaptation serait bénéfique tout à la fois pour la sécurité sanitaire et les conditions de travail de tous. Les refus répétés d'entendre les problématiques locales engendrent des ruptures de confiance qui seront longues à refermer.

Il serait intéressant de mesurer exactement l'impact réel de la crise sanitaire sur l'École, outre la fragilisation du parcours scolaire des décrocheurs. Cette épidémie a-t-elle eu une influence sur le mouvement de la population scolaire ? Difficile à dire en Vendée sans les chiffres de l'enseignement privé sous contrat et hors contrat, sans les chiffres du solde migratoire, qui a pour habitude d'amoindrir la baisse de la natalité, sans connaître réellement les conséquences de cette dépression économique soudaine. La baisse de la population scolaire dans le 1er degré a été forte à cette rentrée 2020, mais n'a pas empêché les difficultés de s'accumuler pour assurer un service d'éducation de qualité. La crise sanitaire a contraint plusieurs enseignants à rester chez eux obligeant vos services à donner des priorités dans les remplacements. Beaucoup de collègues n'ont pas été remplacés pendant plusieurs jours. Nous avons demandé au Ministre dans un appel intersyndical le 1^{er} novembre à un recrutement massif pour répondre à cette crise sanitaire, *en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire*. Ce n'est pas le choix qui a été fait. Les enseignants qui seront recrutés pour abonder le corps des remplaçants seront des contractuels. Ce sera une première dans le 1^{er} degré en Vendée. Ces contractuels seront des étudiants en master MEEF préparant le concours de recrutement. L'UNSA Éducation est contre ce recours à des contractuels : dans des conditions d'exercice de plus en plus difficiles, il est inenvisageable d'instaurer de la précarité fragilisant à la fois les personnels et les écoles. Il est nécessaire que les enseignants soient bien formés et armés face à des problématiques parfois très complexes.

Pour le second degré, nous ne pouvons que constater une situation très tendue. Si l'augmentation des effectifs est moindre que celle qui était prévue, elle est toujours là. Bien entendu, la Vendée a bénéficié de postes supplémentaires pour l'année 2019-2020 mais, sans la ponction massive effectuée sur les lycées, il aurait été impossible d'avoir des effectifs inférieurs à 30 élèves par classes dans tous les collèges. Et pourtant la situation n'y est pas très bonne avec de trop nombreux établissements avec des effectifs moyens par classe de plus de 28 dans un voire deux niveaux. Dans ces conditions, il est très difficile d'enseigner correctement et les élèves les plus en difficultés ont beaucoup de mal à progresser. Enfin, nous ne pouvons que constater qu'il y a encore trop de postes incomplets, probablement occupés par des contractuels qui ont alors des salaires incomplets. Nous rappelons que pour nous ce sont des missions qui doivent être effectuées par des titulaires sur zone de remplacement au revenu décent et au droits entiers,

L'UNSA Éducation défend une École publique et républicaine de qualité, qui est contrainte de s'adapter à des enjeux de société de plus en plus complexes, à des crises. Elle ne saurait concevoir son pilotage par une gestion étriquée des moyens.